



## Décision de radiodiffusion CRTC 2016-470

Version PDF

Référence : Demande de la Partie 1 affichée le 30 septembre 2016

Ottawa, le 2 décembre 2016

**InsightEdge Inc.**

L'ensemble du Canada

*Demande 2016-1055-1*

### **Ajout de MBC Drama HD à la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution***

1. Le Conseil **approuve** une demande d'InsightEdge Inc. (InsightEdge), en tant que parrain canadien, en vue d'ajouter MBC Drama HD, un service non canadien en langue tierce, à la *Liste de services de programmation et de stations non canadiens approuvés pour distribution* (la liste). Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de la présente demande. La [liste](#) révisée peut être consultée sur le site web du Conseil, [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca), et peut être obtenue en version papier sur demande.
2. InsightEdge décrit MBC Drama HD comme un service de créneau (100 % en langue coréenne avec sous-titrage en anglais) diffusant, 24 heures sur 24, des émissions dramatiques et des films de haute qualité tirés d'un des diffuseurs terrestres les plus grands de la Corée du Sud, Munhwa Broadcasting Corporation. Le service provient de la Corée du Sud et ciblera les Canadiens d'origine coréenne et tous les Canadiens qui aiment les émissions dramatiques coréennes.
3. Tel qu'indiqué dans les avis publics de radiodiffusion 2004-96 et 2008-100, les demandes d'ajout à la liste d'un service non canadien d'intérêt général en langue tierce sont généralement approuvées, pourvu qu'elles respectent, le cas échéant, les exigences imposées par le Conseil. Les services non canadiens en langues tierces offrant une programmation très ciblée ou de créneau sont assujettis à la même approche que les services non canadiens d'intérêt général en langues tierces.

Secrétaire générale

## Documents connexes

- *Cadres réglementaires des entreprises de distribution de radiodiffusion et des services de programmation facultatifs – politique réglementaire, avis public de radiodiffusion CRTC 2008-100, 30 octobre 2008*
- *Améliorer la diversité des services de télévision en langues tierces – Approche révisée à l'égard de l'évaluation des demandes d'ajout de services non canadiens de télévision en langues tierces aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique, avis public de radiodiffusion CRTC 2004-96, 16 décembre 2004*